

## LUTTE CONTRE LA FRAUDE

15 référents du secteur dévoilent leurs stratégies face à l'envolée du risque en santé et dommages

- Généralisation du tiers payant et fraude en bande organisée : quelles solutions pour endiguer l'explosion annoncée de la fraude en santé ?
- Banalisation de la fraude : avec qui collaborer pour renforcer ses dispositifs
- De la maîtrise du big data au machine learning, quels outils pour prévenir, détecter et gérer le risque fraude

AVEC LA PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DE



Julien CIPRIANI  
Responsable fraude  
AXA GLOBAL P&C



Pierre FRANÇOIS  
Directeur général  
SWISSLIFE  
PRÉVOYANCE  
ET SANTÉ



Bruno NICOLAUD  
Expert de haut niveau  
à la Délégation Nationale  
à la Lutte contre la Fraude  
MINISTÈRE DES FINANCES  
ET DES COMPTES PUBLICS



Olivier NIQUE  
Directeur des partenariats  
santé  
PRO BTP



Christelle SAINATO  
Directrice maîtrise  
des risques  
HARMONIE MUTUELLE

ET NOTAMMENT LES INTERVENTIONS DE

- Sylvain CORIAT, *Directeur des assurances de personnes*, ALLIANZ FRANCE
- Véronique HACCOUN, *Directeur associé*, EY
- Isabelle HEBERT, *Directrice assurance Membre du comité exécutif*, MGEN
- Frédéric NGUYEN-KIM, *Directeur*, ALFA
- Cécile WAQUET, *Directrice adjointe direction métier santé prévoyance*, AG2R LA MONDIALE

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Formations complémentaires

**29 septembre 2016**

**LUTTE CONTRE LA FRAUDE INTERNE**

**5 et 6 octobre 2016**

**LUTTE CONTRE LA FRAUDE  
À L'ASSURANCE SANTÉ**

En 2015, c'est un peu plus de **200 millions d'euros qui ont été récupérés** grâce aux dispositifs de lutte contre la fraude, soit 4 fois plus que dix ans auparavant. Si les efforts ont surtout été menés en IARD, la prise de conscience semble également amorcée en santé. Et il le fallait bien. Crise économique tendant à banaliser la fraude d'une part ; sophistication et professionnalisation des techniques d'autre part, les fraudeurs opèrent désormais en bande organisée. En résulte une envolée de la fraude cette année, notamment en santé.

Le secteur de l'assurance dispose aujourd'hui de deux solutions efficaces pour prévenir et détecter la fraude : le big data, qui permet de traiter des milliers de dossiers en temps réel, voire même de prédire les comportements frauduleux, et les partenariats avec experts, réseaux de soins ou organismes de santé obligatoires, qui sont plus que jamais des leviers incontournables dans la lutte contre la fraude.

Pour cette 5<sup>e</sup> édition, *l'Argus de l'assurance* vous donne **rendez-vous le 4 octobre 2016 au Pavillon Gabriel à Paris**. De grands décideurs du secteur vous présenteront :

- leurs retours d'expérience inédits sur l'utilisation des outils numériques de détection de la fraude
- leurs solutions pour faire de vos partenariats des leviers stratégiques dans la lutte contre la fraude
- leurs analyses des nouveaux enjeux pour endiguer l'inflation de la fraude en santé et dommages

En complément, nous vous invitons à participer à deux de nos formations sur ce thème :

- le jeudi 29 septembre 2016 : « Lutte contre la fraude interne : identifier les risques et mettre en œuvre une démarche de lutte efficace »
- le mercredi 5 et le jeudi 6 octobre 2016 : « Lutte contre la fraude à l'assurance santé : comment anticiper et lutter efficacement contre la fraude à l'assurance santé »

En me réjouissant de vous accueillir,

**Fanny CAVA**  
Chef de projets conférences | L'Argus de l'assurance

## LES RENCONTRES L'ARGUS] de l'assurance

Depuis 1877, L'Argus de l'assurance anime le marché de l'assurance et de la finance avec un hebdomadaire diffusé à plus de 20 000 exemplaires autour duquel se sont développés de nombreux services d'information et de mise en relation. Il accompagne les acteurs de l'assurance et les aide à décrypter l'actualité, pour améliorer leurs performances, adapter leurs pratiques et produits aux évolutions du marché.

Marque médias de référence pour tous les cadres et décideurs de l'assurance en France, L'Argus de l'assurance a développé une expertise pointue et se distingue par son approche innovante et proactive.

Les rencontres de L'Argus de l'assurance se déclinent sous plusieurs formats :

- Des événements annuels sous forme de conférences, congrès et trophées
- Des formations pratiques et méthodologiques, clubs et matinées débats

UNE PUBLICATION DU GROUPE

**INFOPRO**  
digital

# LUTTE CONTRE LA FRAUDE

## 15 référents du secteur dévoilent leurs stratégies face à l'envolée du risque en santé et dommages

### AVEC LES INTERVENTIONS DE :

<b>Laurent BORELLA</b>	Directeur santé <b>MALAKOFF MÉDÉRIC</b>
<b>Julien CIPRIANI</b>	Responsable fraude <b>AXA GLOBAL P&amp;C</b>
<b>Sylvain CORIAT</b>	Directeur des assurances de personnes <b>ALLIANZ FRANCE</b>
<b>Jean-Emmanuel DERNY</b>	Président <b>SYNDICAT NATIONAL DES AGENTS DE RECHERCHES PRIVÉES</b>
<b>Pierre FRANÇOIS</b>	Directeur général <b>SWISSLIFE PRÉVOYANCE ET SANTÉ</b>
<b>Stéphane GAIFFAS</b>	Professeur <b>POLYTECHNIQUE &amp; CHAIRE AXA</b>
<b>Véronique HACCOUN</b>	Directeur associé <b>EY</b>
<b>Isabelle HEBERT</b>	Directrice assurance Membre du comité exécutif <b>MGEN</b>
<b>Bruno LONGET</b>	Directeur des contrôles spécialisés et transversaux <b>ACPR</b>
<b>Bertrand NERAUDAU</b>	Avocat à la cour <b>NERAUDAU AVOCATS</b>
<b>Frédéric NGUYEN-KIM</b>	Directeur <b>ALFA</b>
<b>Bruno NICOLAUD</b>	Expert de haut niveau à la Délégation Nationale à la Lutte contre la Fraude <b>MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS</b>
<b>Olivier NIQUE</b>	Directeur des partenariats santé <b>PRO BTP</b>
<b>Anne PELISSIER</b>	Professeur de droit privé <b>UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER 1</b>
<b>Christelle SAINATO</b>	Directrice maîtrise des risques <b>HARMONIE MUTUELLE</b>
<b>Isabelle SANSOT</b>	Juriste au service des affaires économiques <b>CNIL</b>
<b>Cécile WAQUET</b>	Directrice adjointe direction métier santé prévoyance <b>AG2R LA MONDIALE</b>
	Avec la participation de la DACCRF de la <b>CNAMTS</b>

Journée animée par Sabine GERMAIN, journaliste à L'Argus de l'assurance

8h30 Accueil des participants

9h00 **DÉBAT D'OUVERTURE - Généralisation du tiers payant et fraude en bande organisée : quelles solutions pour endiguer l'explosion annoncée de la fraude en santé ?**

- Généralisation du tiers payant et de la complémentaire santé : vers un renforcement du phénomène « payeur aveugle » ?
- Entre effet de banalisation et changement de cadre législatif, comment se positionner pour lutter contre l'inflation de la fraude en santé
- Bande organisée : avec quels moyens faire face à la sophistication des techniques de fraude

Sylvain CORIAT | Directeur des assurances de personnes | **ALLIANZ FRANCE**

Isabelle HEBERT | Directrice assurance | Membre du comité exécutif | **MGEN**

Frédéric NGUYEN-KIM | Directeur | **ALFA**

Cécile WAQUET | Directrice adjointe direction métier santé prévoyance | **AG2R LA MONDIALE**

10h00 **INTERVIEW CROISÉE - Comment l'entrée en vigueur de Solvabilité 2 change-t-elle la donne en matière de gestion du risque fraude**

- Risque opérationnel : comment le pack prudentiel influence-t-il l'appréciation du risque fraude ? Quelle maturité des acteurs ?
- Quantification de la fraude, connaissance du risque, reporting : quid des obligations exigées par l'ACPR
- Mise en place d'une politique de vigilance à tous les étages : quelles difficultés dans une approche top-down de management du risque

Bruno LONGET | Directeur des contrôles spécialisés et transversaux | **ACPR**

Christelle SAINATO | Directrice maîtrise des risques | **HARMONIE MUTUELLE**

10h30 Pause

11h00 **TÉMOIGNAGE - Autorisation unique de la CNIL : quelles précautions prendre dans le cadre du traitement des données personnelles ?**

- Dans ce cadre réglementaire, quelles données peuvent être croisées, pour quelles finalités, sous quelles conditions
- Fraude interne, contrats d'assurance vie non réclamés : peut-on se préparer à des évolutions réglementaires facilitant la détection de la fraude
- Qu'attendre du nouveau règlement européen ?

Isabelle SANSOT | Juriste au service des affaires économiques | **CNIL**

**BANALISATION DE LA FRAUDE : AVEC QUI COLLABORER POUR RENFORCER SES DISPOSITIFS**

11h20 **TABLE RONDE - Auto et dommages corporels : jusqu'où peut-on aller en matière d'investigation**

- 2% des cas de fraude mais 47% des enjeux financiers : en quoi la détection des abus relatifs aux dommages corporels devient une priorité
- Enquêter sans porter atteinte à la vie privée : quel cadre respecter pour mener une investigation
- Absence de preuves médicales tangibles : dans quels cas avoir recours à un agent de recherche
- Quelles méthodes d'investigation possibles ? Pour quel retour sur investissement

Jean-Emmanuel DERNY | Président | **SYNDICAT NATIONAL DES AGENTS DE RECHERCHES PRIVÉES**

Bertrand NERAUDAU | Avocat à la cour | **NERAUDAU AVOCATS**

Anne PELISSIER | Professeur de droit privé | **UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER 1**

12h15 Déjeuner

13h45 **FACE A FACE - Malakoff Médéric / SwissLife Prévoyance & Santé : deux stratégies pertinentes d'appréhender ses réseaux de soins**

- Intensification de la collaboration Assureurs / Réseaux de soins : quelles opportunités
- Prévention de la fraude : quelles stratégies « win-win » mettre en place avec ces partenaires
- Labels, réseaux intégrés, partenariats : quel positionnement adopter pour gagner en maîtrise de son portefeuille clients

Laurent BORELLA | Directeur santé | **MALAKOFF MÉDÉRIC** | Directeur général | **KALIVIA**

Pierre FRANÇOIS | Directeur général | **SWISSLIFE PRÉVOYANCE ET SANTÉ** | Président | **CARTE BLANCHE PARTENAIRES**

**DE LA MAÎTRISE DU BIG DATA AU MACHINE LEARNING, QUELS OUTILS POUR PRÉVENIR, DÉTECTER ET GÉRER LE RISQUE FRAUDE**

14h15 **INTERVIEW CROISÉE - Détection de la fraude en temps réel en santé et en IARD : un moyen efficace pour améliorer sa connaissance et sa relation clients**

*Introduction : face aux mutations du risque, comment la maîtrise de la data est devenue clé dans la détection de la fraude*

- Nombre de fraudes détectées, ROI : quelle pertinence des investissements dans le numérique
- Quelles difficultés opérationnelles à l'implémentation d'un système de traitement des données en temps réel
- Rassurer tout en dissuadant : comment communiquer lorsqu'on investit en matière de lutte contre la fraude

Véronique HACCOUN | Directeur associé | **EY**

Olivier NIQUE | Directeur des partenariats santé | **PRO BTP**

15h00 **TÉMOIGNAGE - En quoi l'anticipation des comportements à risque est devenue une réalité technologique grâce à l'analyse prédictive**

- Comment développer des modèles prédictifs efficaces ?
- Quel avantage compétitif trouver dans l'exploitation des données internes
- Données externes disponibles : quel périmètre pour quel usage

15h30 **DÉBAT - A horizon 5 ans, quelle valeur ajoutée pour le machine learning dans la lutte contre la fraude**

- Quelles applications attendre du machine learning et du déploiement d'algorithmes auto-générés dans le secteur de l'assurance ? Avec quelle efficacité
- A l'avenir, la lutte contre la fraude passera-t-elle exclusivement par le big data et le machine learning
- Actuaire, data scientists, machine learners : quelles évolutions métier peut-on envisager

Julien CIPRIANI | Responsable fraude | **AXA GLOBAL P&C**  
Stéphane GAIFFAS | Professeur | **POLYTECHNIQUE & CHAIRE AXA « Data Science for Insurance Sector »**

16h15 **ALLOCUTION DE CLÔTURE**

Bruno NICOLAUD | Expert de haut niveau à la Délégation Nationale à la Lutte contre la Fraude | **MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS**  
Avec la participation de la DACCRF de la **CNAMTS**

16h45 Fin de la manifestation

**Jeudi 29 septembre 2016**

## **LUTTE CONTRE LA FRAUDE INTERNE** **Identifier les risques et mettre en œuvre** **une démarche de lutte efficace**

### **Objectifs de la formation :**

- ✓ Identifier les typologies de fraudes selon la catégorie de fraudeurs au moment de la souscription et de la gestion des contrats d'assurance
- ✓ Définir une démarche proactive à mettre en place en termes de lutte contre la fraude (process et contrôle interne)
- ✓ Associer les salariés et partenaires à la lutte contre la fraude en assurant une participation active de ces derniers, une information adaptée et un contrôle efficace
- ✓ Analyser les types de fraude interne pouvant avoir des conséquences civiles et pénales

### **Formation animée par :**

Laetitia FAYON-BOULAY      Lionel LEFEBVRE  
Avocat à la cour,              Avocat,  
LFB AVOCATS                  ORID AVOCATS

#### **• Connaître les principales caractéristiques et les acteurs de la fraude interne**

Définir les types de fraudes internes et les catégories de fraudeurs  
Identifier la typologie des cas de fraude interne selon le type de fraudeur (personnel / partenaires / distributeurs / gestionnaires / experts)

#### **• Définir les procédures de lutte contre la fraude interne à l'assurance**

Nommer les responsables en charge de la mise en place, de l'évolution et du contrôle des procédures de lutte contre la fraude  
S'approprier les procédures de détection des cas de fraude permettant une identification a priori des indices, anomalies ou signalements  
Adapter ses pratiques de contrôle interne et mettre en place les sanctions adaptées (résiliation partenariats / sanctions disciplinaires)  
Identifier les points de vigilance et créer des alertes adaptées

#### **• Prévenir la fraude interne**

Organiser le transfert de l'information en interne et auprès des partenaires pour encadrer la lutte contre la fraude et faciliter son traitement  
Comment instaurer des formations adaptées de reporting, de contrôles réguliers et de coopération  
Constituer des bases de données sur les actes et personnes concernées par le risque de fraude interne dans le cadre de la souscription et la gestion

#### **• Comment réagir face à la découverte d'une fraude interne**

Maîtriser la recherche des éléments de preuve selon des procédures d'investigation encadrées (données sensibles / interlocuteurs / prestataires externes / durées)  
Identifier les éléments nécessaires à l'évaluation de son préjudice  
Savoir se défendre et se protéger  
Sanctionner en identifiant les procédures concernées et autorités compétentes

#### **• Cerner les conséquences pour les compagnies d'assurance, mutuelles et intermédiaires / courtiers**

Recenser les différents types de fraude ayant des conséquences civiles mais aussi pénales  
Quelles répercussions pécuniaires et d'image vis-à-vis des assurés lésés

Horaire : 8h30 Accueil des participants / 9h00 début de la formation / 12h30 Déjeuner / 17h30 Fin de la formation

**Mercredi 5 et jeudi 6 octobre 2016**

## **LUTTE CONTRE LA FRAUDE** **A L'ASSURANCE SANTÉ** **Comment anticiper et lutter efficacement** **contre la fraude à l'assurance santé**

### **Objectifs de la formation :**

- ✓ Analyser les différents types de fraudes et de fraudeurs dans l'assurance santé
- ✓ Savoir détecter rapidement les cas suspects
- ✓ Gérer et traiter un dossier de fraude avérée
- ✓ Mettre en œuvre une politique de prévention efficace

### **Formation animée par :**

Bertrand NERAUDAU  
Avocat à la cour,  
NERAUDAU AVOCATS

#### **JOURNÉE 1**

##### **• Comprendre les enjeux et les mécanismes de la fraude à l'assurance santé**

Définir la fraude et ce qu'elle représente dans le secteur de l'assurance santé

Etudier le phénomène pour en tirer des explications  
Cerner les enjeux financiers de la fraude à l'assurance santé  
Identifier les difficultés à prendre en considération face aux phénomènes de fraude

Cerner les contraintes légales réglementaires et contractuelles

##### **• Identifier les cas de fraude dans le secteur de la santé**

Comprendre la typologie des cas de fraude et de fraudeurs  
Identifier les fraudes les plus récurrentes  
Comment et par quels moyens détecter les dossiers suspects

##### **• Assimiler les pratiques courantes et inédites en matière de fraude à l'assurance maladie**

#### **JOURNÉE 2**

##### **• Obtenir des éléments de preuve dans le respect des contraintes légales**

Connaître les présomptions dont bénéficie l'assuré  
Assimiler les différents moyens d'investigation existant (internes / externes)  
Quelle stratégie employer en cas d'absence de preuve

##### **• Exemples d'investigations simples et peu onéreuses**

##### **• Comment exploiter les éléments de preuve rassemblés**

Savoir formuler une position de non garantie  
Connaître le déroulement des procédures civiles et pénales  
Maîtriser les sanctions légales et contractuelles

##### **• Analyser des exemples de situations mêlant procédure civile et pénale**

##### **• Prévenir la fraude à l'assurance maladie**

Anticiper les points de vigilance au moment de la conclusion du contrat et de la déclaration du sinistre  
Prendre en compte la réalité économique : coût de la lutte versus économies envisagées

Horaire : 8h30 Accueil des participants / 9h00 début de la formation / 12h30 Déjeuner / 17h30 Fin de la formation

## ■ Conférence

**Mardi 4 octobre 2016**

PAVILLON GABRIEL

5, avenue Gabriel - 75008 PARIS

Métro : Concorde (Lignes n°1 et 8)

Parking public : Concorde

## ■ Formations complémentaires

**Jeudi 29 septembre 2016**

**LUTTE CONTRE LA FRAUDE INTERNE**

**Mercredi 5 et jeudi 6 octobre 2016**

**LUTTE CONTRE LA FRAUDE A L'ASSURANCE SANTÉ**

Les formations se tiendront à Paris, le lieu exact vous sera précisé sur votre convention envoyée avant le stage.

**Consultez les informations relatives à l'hébergement et à l'accès sur notre site internet :**

[conferences.argusdelassurance.com](http://conferences.argusdelassurance.com)

Conférence Lutte contre la Fraude

Onglet Informations et tarifs

## VOUS ÊTES CONCERNÉS :

### Secteurs

- Compagnies d'assurance • Bancassurance • Institutions de prévoyance • Mutuelles • Cabinets de courtage • Cabinets d'experts • Cabinets de conseil • Organisations professionnelles •

### Fonctions

- Présidents • Directions générales • Directions de la gestion des risques • Directions conformité et contrôle interne • Directions juridiques • Direction des indemnisations • Directions de la gestion des sinistres • Directions des réseaux de prestataires • Directions techniques • Directions de partenariats et services de réparation Experts • Actuaires • Directions commerciales •

## Conditions générales de vente

Les conférences et formations des Rencontres de L'Argus de l'assurance sont organisées par la société GISI.

GISI est un organisme de formation déclarée sous le numéro d'activité 11 92 17343 92 auprès du préfet de région d'Ile de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat et ce en vertu de l'article L.6352-12 du code du travail.

Tarifs valables jusqu'à la date des événements. TVA : 20 %. Les informations à caractère personnel recueillies ci-dessus par la société Groupe Industrie Services Info (GISI) Société par actions simplifiée au capital de 38 628 352 euros. Siège social : 10, place du Général de Gaulle - 92160 ANTONY immatriculée au R.C.S.NANTERRE sous le n°442 233 417 font l'objet d'un traitement informatique.

Elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre commande, et sont enregistrées dans notre fichier de clients. GISI pourra vous envoyer des communications relatives à nos activités. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 août 2004 (art. 34 et s.) vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression sur l'ensemble des données qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à : [cnil@gisi.fr](mailto:cnil@gisi.fr) Retrouvez l'intégralité des modalités d'inscription et conditions générales de vente sur <http://evenements.infopro-digital.com/arguscgv>

## En partenariat avec :



Building a better  
working world

EY est un des leaders mondiaux de l'audit, du conseil, de la fiscalité et du droit, des transactions. Partout dans le monde, notre expertise et la qualité de nos services contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et les marchés financiers. Nous faisons grandir les talents afin, qu'ensemble, ils accompagnent les organisations vers une croissance pérenne. C'est ainsi que nous jouons un rôle actif dans la construction d'un monde plus juste et plus équilibré pour nos équipes, nos clients et la société dans son ensemble.

[www.ey.com/FR/fr](http://www.ey.com/FR/fr)

## Avec le soutien de :



Agence pour la Lutte Contre la Fraude à l'Assurance

Créée en 1989 à l'initiative de la FFSA et du GEMA, l'Agence pour la Lutte contre la Fraude à l'Assurance est une association 1901 regroupant plus de 260 entreprises d'assurances exerçant leurs activités dans le domaine des assurances de biens et responsabilité mais également dans celui des assurances de personnes. La principale vocation d'ALFA est d'organiser, au plan professionnel, la lutte contre la fraude à l'assurance en développant des actions de prévention et des moyens de lutte spécifiques. ALFA s'appuie sur une équipe d'une dizaine de collaborateurs et met à disposition de ses adhérents un réseau d'agents de recherches privées certifiés spécialisés en matière d'assurance.

[www.alfa.asso.fr](http://www.alfa.asso.fr)



Alliance Nationale des Experts en Automobile

114 Français de l'expertise automobile

Acteur clé dans le secteur de l'expertise automobile, ANEA, l'Alliance Nationale des Experts en Automobile, est l'unique organisation représentative dans la profession avec 2 114 adhérents personnes physiques et plus de 741 cabinets répartis sur tout le territoire national au 6 septembre 2012. Elle a notamment qualité pour représenter l'intérêt collectif de la profession, être l'interlocuteur privilégié des Pouvoirs Publics, des organisations nationales et internationales ainsi que de toutes autres personnes physiques ou morales, et de siéger au sein de la Commission Nationale des Experts en Automobile (CNEA).

[www.anea.fr](http://www.anea.fr)



Le CTIP est le porte-parole des institutions de prévoyance et des groupes de protection sociale auprès des pouvoirs publics nationaux et européens. Il défend leurs intérêts, ceux des entreprises adhérentes et de leurs salariés dans le domaine de la prévoyance collective. 37 institutions de prévoyance et union d'institutions sont membres du CTIP. Ces institutions paritaires couvrent, à travers 2 millions d'entreprises, 13,2 millions de salariés, au titre de la prévoyance (décès, incapacité, invalidité, dépendance), de l'épargne retraite et de la complémentaire santé.

<http://ctip.asso.fr>



Créée en juillet 2016, la Fédération Française de l'Assurance (FFA) réunit la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et le Groupement des entreprises mutuelles d'assurance (GEMA) au sein d'une seule organisation. La Fédération Française de l'Assurance rassemble ainsi les entreprises d'assurances et de réassurance opérant en France, soit 280 sociétés représentant plus de 99% du marché. Les principales missions de la Fédération Française de l'Assurance :

- Préservé l'ensemble du champ économique et social en relation avec les activités assurantielles
- Représenter l'assurance auprès des pouvoirs publics nationaux et internationaux, des institutions et des autorités administratives ou de place
- Offrir un lieu de concertation et d'analyse des questions financières, techniques ou juridiques
- Fournir les données statistiques essentielles de la profession
- Informer le public et les médias
- Promouvoir les actions de prévention
- Promouvoir la place de l'assurance dans le monde académique et la formation

[www.ffa-assurance.fr](http://www.ffa-assurance.fr)



REUNION DES  
ORGANISMES  
D'ASSURANCE  
MUTUELLE

La Réunion des Organismes d'Assurance Mutuelle (ROAM) est un syndicat professionnel au service des Sociétés d'Assurance Mutuelles (SAM) depuis 160 ans. La Roam a vocation à défendre la mutualité en assurance et plus spécifiquement les intérêts des petites et moyennes SAM qui, quelle que soit leur forme de distribution, restent fondamentalement attachées à leurs principes mutualistes d'origine. Les SAM existent pour le seul bénéfice de leurs sociétaires. N'ayant pas de capital social, elles n'ont pas d'actionnaire à rémunérer. Leurs sociétaires sont à la fois clients et gestionnaires collectifs de l'entreprise. Elles mettent au service de leurs sociétaires des produits d'assurance de qualité au meilleur coût. Aujourd'hui, la Roam rassemble 48 SAM qui peuvent être professionnelles (professionnels du bâtiment, de la santé, de l'alimentaire...), généralistes (dommages et/ou vie) ou spécialisées (retraite, tontine, grêle), à caractère national ou régional, et distribuant leurs contrats avec ou sans intermédiaires ainsi que 4 sociétés de capitaux, de taille humaine, partageant les mêmes ambitions.

[www.roam.asso.fr](http://www.roam.asso.fr)

# Bulletin d'Inscription

À retourner à Pénélope Vincent / L'Argus de l'assurance

Email : pvincent@infopro-digital.com • Fax : +33 (0)1 77 92 98 17

Antony Parc II – 10 place du Général de Gaulle – BP 20156 – 92186 Antony Cedex

Mme  M.

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. : ..... Port. : .....

E-mail : .....@ .....

Société : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Cedex : ..... Pays : .....

N° TVA intracommunautaire : .....

N° Commande interne : .....

N° de Siren : .....

Organisme payeur et adresse de facturation (si différents) :

.....

.....

## Je m'inscris et je choisis :

- La conférence « LUTTE CONTRE LA FRAUDE » du 4 octobre 2016
- La formation « LUTTE CONTRE LA FRAUDE INTERNE » du 29 septembre 2016
- La formation « LUTTE CONTRE LA FRAUDE A L'ASSURANCE SANTÉ » des 5 et 6 octobre 2016

Tarif Assureurs	Tarif Non Assureurs
<input type="checkbox"/> 1 Jour 995 € HT / 1194 € TTC	<input type="checkbox"/> 1 Jour 1 295 € HT / 1 554 € TTC
<input type="checkbox"/> 2 Jours 1 690 € HT / 2 018 € TTC	<input type="checkbox"/> 2 Jours 1 990 € HT / 2 388 € TTC
<input type="checkbox"/> 3 Jours 2 190 € HT / 2 628 € TTC	<input type="checkbox"/> 3 Jours 2 490 € HT / 2 988 € TTC
<input type="checkbox"/> 4 Jours 2 690 € HT / 3 228 € TTC	<input type="checkbox"/> 4 Jours 2 990 € HT / 3 588 € TTC

Inscrivez-vous à plusieurs et bénéficiez de nos tarifs dégressifs :

<http://evenements.infopro-digital.com/argus/>

- Je joins un chèque de ..... € TTC à l'ordre du GISI
- J'enverrai mon paiement à réception de la facture
- J'accepte de recevoir des offres adressées par L'Argus de l'assurance ou ses partenaires
- Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente qui sont accessibles à l'adresse : <http://evenements.infopro-digital.com/argus/cgv> et les accepte sans réserve.

Fait à : .....

Le : .....

Signature

Cachet de l'entreprise